Année académique 2018 - 2019 Catégorie Pédagogique

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	PEPS1B05PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Philippe GALAND** (philippe.galand@helha.be) HELHa Gosselies **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Adrian SANCHEZ** (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'école chrétienne se donne notamment comme mission de former les étudiants à la philosophie, à la citoyenneté et à la diversité culturelle. A travers le cours de philosophie, citoyenneté et histoire des religions, l'étudiant disposera des outils qui lui permettront de construire une pensée autonome et réflexive sue des questions de sens et de société.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie, y compris dans sa dimension sociale (démocratie et citoyenneté)
III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B05PSA	Philosophie, citoyenneté et histoire des religions	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B05PSA	Philosophie, citoyenneté et histoire des religions	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Pédagogique

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	6_PEPS1B05PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Philippe GALAND** (philippe.galand@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours propose une approche vivante et ludique de l'étude de la philosophie et de l'histoire des religions.
La première partie du cours situe, à travers la présentation de penseurs et de courants historiquement et géographiquement situés, un ensemble de questionnements issus du champ philosophiques. La seconde partie précise un vocabulaire permettant l'étude de la question religieuse ainsi qu'une première approche, purement historique, des trois grandes religions monothéistes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

L'orientation du cours en philosophie a pour but :

- d'introduire les étudiants dans l'univers de la pensée et de la réflexion critique
- de montrer que le philosophe a un regard particulier sur le monde, qu'il se caractérise par une quête fondamentale : celle des valeurs, de la vérité.
- de comprendre, de synthétiser, de reformuler les idées des grands philosophes en adoptant un juste recul critique
- d'introduire à une réflexion portant sur notre vie professionnelle et personnelle.

La partie relative à l'histoire des religions a pour but de faire découvrir ou d'approfondir l'histoire des grandes religions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Philosophie: sa définition, la distinction avec la science et la religion, une perspective historique, les champs philosophiques, la question de l'éthique, le champ de la psychanalyse, la métaphysique, l'anthropologie, l'épistémologie, la logique ...
Histoire des religions: vers une définition de la religion, l'idéologie, le comportement religieux, la croyance, la dérive

sectaire.
Approche des trois grandes religions monothéistes: le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux
- Etude personnelle par diverses questions proposées en fin de chapitre (partie philosophie).

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de plusieurs dates afin de répondre aux questions et de superviser l'étude personnelle.

Ouvrages de référence

- Clément C. Le voyage de Théo. (1999)
- Dessain B. Philosophie et histoire des religions. (2009)
- Gaarder J. Le monde de Sophie. (1991)

Supports

PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il s'agit d'une évaluation continue répartie sur l'ensemble de l'année, composée d'interrogation(s), pour 60% des points et de travaux pour 40%.

Des travaux à domiciles sont possibles.

L'orthographe est un critère possible de l'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	100		
Période d'évaluation					Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).